

Politique de l'apprentissage de l'État de Genève

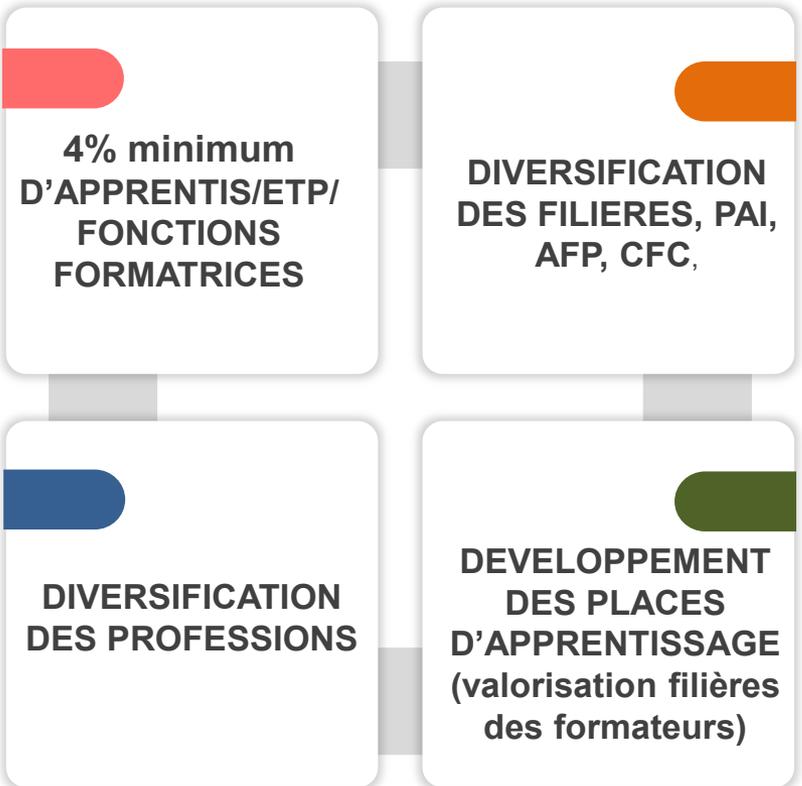


CONTEXTE

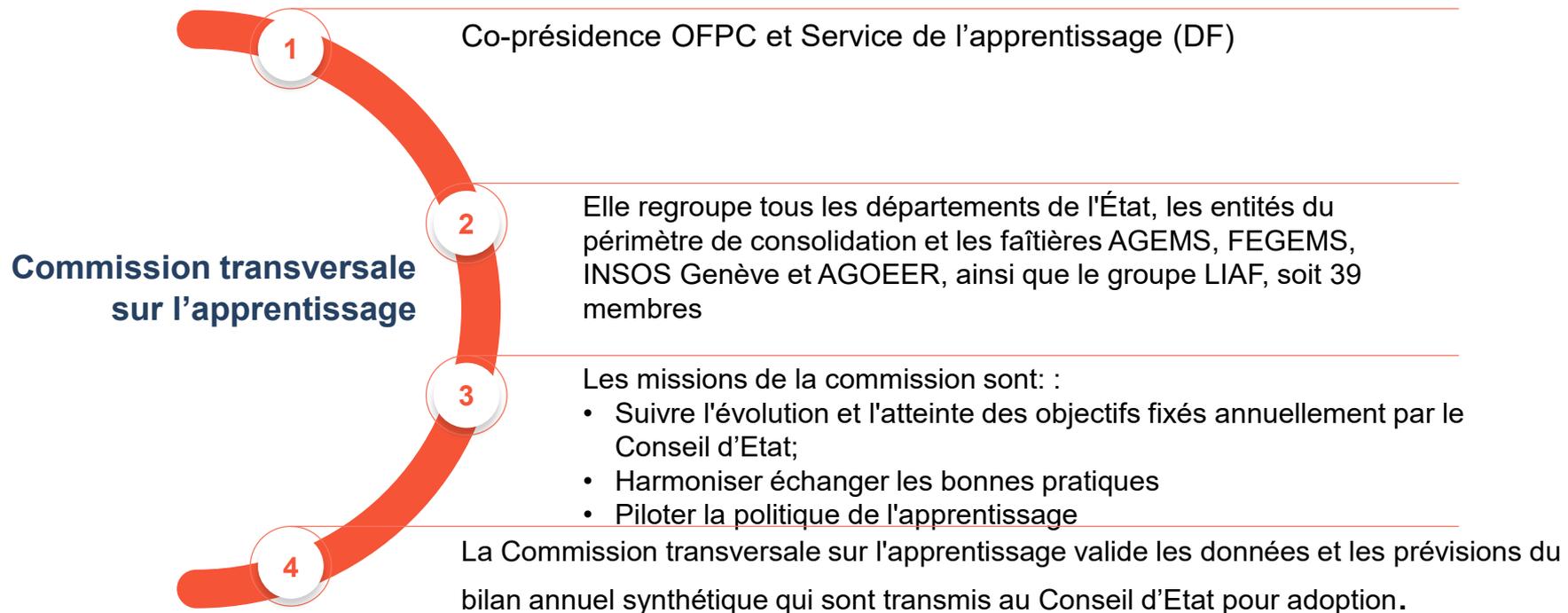
• INDICATEURS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

La politique de l'apprentissage vise à soutenir la formation professionnelle duale dans le canton.

Elle a été adoptée en 2021 et concerne l'État de Genève (petit État), les entités du périmètre de consolidation et faîtières (Grand Etat), ainsi que des entités subventionnées.



GOVERNANCE – POLITIQUE DE L'APPRENTISSAGE



RESULTATS PROJETS 2025

CHIFFRES 2025



1'359

Places d'apprentissage prévues à la rentrée 2025 (280 Petit État, 1'046 Grand État, 33 entités subventionnées). Au 15.11.2024, l'effectif des apprentis était de 1'251.



5.6% | 8.4%

Ratio global d'apprentis de 5.6% (petit Etat) et de 8.4% (Grand Etat et entités subventionnées) par rapport aux ETP fonctions formatrices.



97%

Taux de réussite aux examens de juin 2024 à l'Etat (petit Etat).

COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTE DES MANAGERS

Dans le cadre de la politique de l'apprentissage, l'OFPC collabore avec la communauté des managers de l'État de Genève depuis octobre 2024 pour promouvoir la formation professionnelle. L'objectif est de mieux faire connaître le système de formation, de mettre en lumière ses évolutions et d'impliquer les managers dans sa promotion. Cette collaboration se conclura par le déplacement d'un groupe de managers aux SwissSkills à Berne, le 18 septembre 2025.

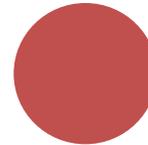
-  Janvier 2025: Présentation de la mesure des adjudications
-  Février 2025: Enquête sur l'emploi et le suivi des apprentis
-  Mars 2025: série de trois interviews de managers au bénéfice d'un CFC
-  Avril: Visite de l'Espace Entreprise
-  Juin 2025: Lunch-débat sur les leviers et les freins de l'apprentissage
-  18 septembre : Visite aux SwissSkills.

Perspectives

Au-delà de la création de places, la politique de l'apprentissage vise à valoriser les formateurs, renforcer les formations en réseau, développer les stages et encourager les synergies par le partage d'expériences et l'harmonisation des pratiques.



L'implication des départements de tutelle présente un levier important pour le soutien et le développement de cette politique auprès des institutions du Grand État et des entités subventionnées.



Le développement des places d'apprentissage est intimement lié à l'engagement, l'investissement et la reconnaissance des formateurs. La valorisation et la reconnaissance de cette fonction est donc très importante.